

Mais les croyants doivent avoir à coeur d'affirmer publiquement leur foi.

Les catholiques ont foi au Sacré-Coeur; ils désirent l'avènement de son règne; ils ont la persuasion que Notre Christ Jésus et sa Mère immaculée nous ont spécialement protégés aux heures sinistres que nous venons de traverser; ils doivent à Dieu et se doivent à eux-mêmes d'affirmer sans peur, avec fierté, la foi de leurs âmes. Ils le feront, en contribuant bientôt à l'achèvement de la basilique nationale de Koekelberg; ils le feront, en se consacrant, chacun pour son compte, au Sacré-Coeur; ils le feront, en associant à l'expression publique de leur patriotisme celle de leur dévotion et de leur consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

A cet effet, nous exhortons toutes les familles à pendre à la hampe du drapeau national une oriflamme rouge portant l'emblème du Sacré-Coeur, Cet emblème serait entouré de l'inscription: " Je me consacre au Sacré-Coeur de Jésus. " Le revers de l'oriflamme porterait l'inscription: " Sacré-Coeur de Jésus, que votre règne arrive ! "

D. J. card. MERCIER,
arch. de Malines.

Malines, 11 novembre 1918.

Il est bien remarquable que ce document, que nous empruntons au *Bulletin de prière et d'adoration de Montmartre*, ait été écrit précisément en ce 11 novembre qui vit la fin de la guerre.

E.-J. A.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	27 mai	— Séminaire de Philosophie.
Jeudi	29 "	— Grand-Séminaire.
Samedi	31 "	— Hôtel-Dieu.